

Les huiles essentielles en thérapie complémentaire de confort

Programme de formation en présentiel – DURÉE : 1 jour

Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les huiles essentielles et l'aromathérapie en toute sécurité
- Mettre en place différents protocoles d'utilisation de ces huiles en fonction du patient

Public visé et prérequis

- **Public visé** : Personnel soignant des établissements de santé
- **Prérequis** : Aucun prérequis

CONTENU DE LA FORMATION

Une évaluation des connaissances sera réalisée en début de stage à l'aide d'un questionnaire afin d'évaluer l'apport nécessaire de connaissances nouvelles.

Connaissance des huiles essentielles

- Définition, chémotype, dilution dans une huile végétale, règles d'emploi, contre-indications, conservation, test d'allergie, premiers soins en cas d'ingestion accidentelle, aspects juridiques de l'utilisation

Soins complémentaires de confort

- Préparation du soignant, précautions standard pour le soin, organisation du soin à l'aide d'huiles essentielles, modes de diffusion, apports de la chromothérapie et de la musicothérapie

Apprendre à réaliser un soin de confort à l'aide d'huiles essentielles

- L'après-midi est consacré entièrement à des exercices pratiques par binômes avec un praticien de santé naturopathe diplômé
- Les exercices porteront sur les différents modes d'application des huiles : sur les points d'acupuncture, sur les zones nerveuses et par toucher relationnel

Moyens prévus

- **Moyens pédagogiques** : Nos supports pédagogiques ne comportent aucune promotion. Photographies et films pratiques, vidéo projection dynamique, textes réglementaires et guides de bonnes pratiques, études de cas issus des pratiques professionnelles, mises en situation pratique.
- **Moyens techniques** : vidéoprojecteur et ordinateur apportés par le Consultant-Formateur.
- **Moyens d'encadrement** : Tous nos stages sont réalisés par des soignants, hygiénistes ou microbiologistes diplômés ayant plus de 20 ans d'expérience de terrain.

Moyens permettant le suivi et la sanction de la formation

- **Suivi de l'exécution** : Signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
- **Sanction** : Une attestation de stage sera délivrée à l'ensemble des participants. Un questionnaire d'évaluation de la formation sera remis aux stagiaires. Un bilan des acquis du programme et de l'évolution des pratiques sera également réalisé.

Durée, période de réalisation et modalités de déroulement

- **Durée totale de la formation** : 1 jour soit 6,5 heures
- **Période de réalisation** : Définie avec le Client.
- **Horaires** : Stages de 9h00 à 16h00, avec une pause déjeuner de 30 minutes
- **Rythme** : Défini avec le Client.
- **Modalité de déroulement** : Stage présentiel en intra-entreprise
- **Lieu de formation** : Sur le site du Client
- **Accessibilité aux personnes handicapées** : Nos Clients sont responsables et se portent garants de l'accessibilité des salles de formation aux personnes handicapées physiques. Nos formations sont toutes accessibles aux personnes déficientes visuelles ou auditives. En amont de toute formation, le Client nous informe des éventuels handicaps du personnel formé afin de déterminer si la formation peut être suivie ou non en fonction des conditions d'organisation.



TARIF Intra-établissement par jour :
1480 euros

pour un groupe de 12 personnes maxi

Hors frais d'hébergement et de déplacement

Renseignements et inscriptions

06.83.88.04.60

www.hygides-sante.com

HYGIDES Santé

21 avenue Aristide BRIAND

67100 STRASBOURG